

Chapitre 5 : De la guerre froide au monde d'aujourd'hui

VIII - La construction européenne

1) Les débats

En 1945, Jean Monnet (1888-1979) reprend une idée déjà ancienne de créer des Etats-Unis d'Europe. Mais avec la guerre froide, les premiers traités signés organisent la défense des pays de l'Europe de l'Ouest contre la menace communiste. Les Etats-Unis encouragent également les pays européens qui bénéficient du plan Marshall à coopérer pour faciliter le retour à la prospérité et préserver la paix.

En 1950, six pays (France, RDA, Italie, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg) forment la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) pour relancer les échanges et la production industrielle. Un projet de défense commune, la Communauté européenne de Défense (CED), échoue en 1954 à cause de la crainte française d'un réarmement.

2) La communauté économique européenne

La réussite de la CECA pousse les six à élargir la coopération à d'autres secteurs de l'économie. En mars 1957, le traité de Rome établit la Communauté économique Européenne (CEE). Il instaure un marché commun permettant la libre circulation des personnes et des marchandises prévoyant la mise en place de politiques communautaires dans l'agriculture et les transports.

Les succès de la CEE provoquent de nouvelles adhésions : Danemark, Royaume-Uni et Irlande en 1973, Grèce en 1981, Espagne et Portugal en 1986.

Les institutions européennes se consolident. Depuis 1979, un parlement est élu au suffrage universel et siège à Strasbourg. Les décisions sont prises par une Commission établie à Bruxelles. Les chefs d'Etat et les ministres se réunissent régulièrement pour fixer les grandes orientations politiques.

3) L'union européenne

En 1986, l'Acte unique prévoit l'unification des lois et règlements et la disparition de tout contrôle aux frontières intérieures. Le Traité de Maastricht, signé en 1992, instaure une union économique et monétaire, avec la création d'une monnaie unique, l'Euro. Il renforce les liens entre les Etats en développant des politiques communes dans les domaines de la justice, de la police, de l'armée, de l'éducation et de la formation.

En 1995, la CEE devient l'Union Européenne car le Traité établit également une union politique. Les pouvoirs des institutions sont accrus et la citoyenneté européenne est reconnue. Pourtant, les désaccords entre Etats freinent le rôle international de l'Europe. Depuis 1995, l'Europe compte quinze pays (avec l'Autriche, la Suède et la Finlande).

En 2004, l'Union européenne doit s'élargir à 10 nouveaux Etats presque tous issus de l'ancienne Europe communiste.